ion est excellente, nous sommes forts comme parti, nous avons des hommes à la tête du pays qui sont dévoués à ses intérêts,—ils en ont donné la preuve,—ils sont unis d'intérêt et d'amitié, et surtout nous avons toujours eu confiance en ceux qui ont préparé le projet de constitution qui nous est soumis. Il n'est donc pas possible d'avoir une occasion plus favorable pour opérer des changements constitutionnels que l'époque où nous nous Ces hommes, que l'on peut controuvons sidérer comme des diplomates habiles vis-à-vis des autres provinces, veilleront, nous avons tout lieu de l'espérer, aux intérêts du Bas-Canada, et leur opinion, basée sur la justice, prévaudra dans les conseils chargés de rédiger notre nouvelle constitution. D'ailleurs, ce que je viens de dire est parfaitement compris par toutes les influences du pays, par tous les hommes qui forment l'opinion publique et qui guident le peuple, et qui ont jusqu'ici réussi à le conduire dans la bonne voie et à le faire arriver à bon port. Aujourd'hui, ces hommes, ces influences sont en faveur du plan actuel et en sentent la néces-Mais, d'un autre côté, quelles sont les influences qui opposent le plan de confédération dans le Bas-Canada? C'est un parti qui existe depuis une quinzaine d'années dans le Bas-Canada, et qui s'est toujours fait remarquer par son opposition à toutes les mesures demandées et appuyées par le parti qui représente ici la grande majorité du Bas-Canada. Cette persistance à s'opposer aux mesures du parti Bas-Canadien tenait réellement du révolutionnaire, -car c'est le propre du révolutionnaire de ne pas vouloir se soumettre à l'opinion de la majorité; c'est un parti qui, dans d'autres pays, forme les sociétés secrètes qui bouleversent la société, -et l'on sait que partout, en Europe comme en Amérique, ces sociétés secrètes sont composées d'hommes qui s'opposent toujours à tout ce qui peut assurer le bonheur et la paix du peuple.—N'est-il pas vrai que vers 1856 ou 57, il a été offert une place dans le gouvernement, par l'hon, procureur-général actuel, aux chefs de ce parti, et qu'à plusieurs reprises la porte leur a été ouverte parce que l'on croyait qu'ils étaient de bonne foi? Et. cependant, n'ont-ils pas toujours refusé l'alliance qu'on leur offrait ? Et n'ont. ils pas même refusé de donner un appui cordial à l'administration MACDONALD-SICOTTE, qui était composée d'hommes midémocrates et mi-conservateurs, -et ce, parce que cette administration n'était pas composée

exclusivement de l'élément démocratique?

L'Hon. A. A. DORION—Qui a voté contre cette administration et qui l'a renversée?

M. BEAUBIEN—Il est vrai que le vote direct qui l'a fait tomber a été donné par nous, parce qu'il y avait dans cette administration une trop grande quantité de l'élément dont j'ai parlé, et pour d'autres causes; mais c'est ce parti-là qui a trahi et donné le coun de pied à ceux qui l'avaient fait réussir dans les élections. (Ecoutez! écoutez!) Cela n'estil pas vrai? Eh bien! cette persistance à toujours faire de l'opposition à tout, fait voir que les membres de ce parti étaient mus par des passions que l'on ne rencontre pas chez la généralité des hommes.—Le parti conservateur s'est toujours opposé à la représentation basée sur la population sous l'union actuelle, parce que sous cette union nous nous trouvons en face d'une population habitant un pays dont les produits sont différents des nôtres, et doût les intérêts ne sont pas les mêmes que les nôtres. Aussi, les a-t-on vu agiter cette question avec passion. Et l'on a vu aussi tout le Bas-Canada résister à cette demande et tout le parti conservateur bien déterminé à ne pas l'accorder, tandis que l'autre parti,-le parti de l'opposition,donnait des espérances à ceux qui réclamaient cette mesure et s'alliaient avec cux. C'est là un fait que l'on ne peut pas nier, car il existe des documents qui ont été mis devant la chambre et devant le pays, et qui établissent parfaitement ce fait. Cette cause de dissension a toujours existé et existera toujours dans le Haut-Canada, non pas parce qu'il faut faire subsister tel ou tel parti, mais parce que la constitution le veut ainsi, et parce que les intérêts du Haut-Canada ne sont pas les mêmes que les nôtres. Et si nous ne réglons pas cette question maintenant, ces dissensions se renouvelleront bientôt et augmenteront les difficultés Voici une bonne occasion qui s'offre à nous de les faire disparaître en nous unissant avec les provinces inférieures, et je crois que le Bas-Canada ne doit pas la refuser. Avec la confédération, les partis politiques qui diviseront les provinces auront besoin d'alliances, et notre alliance sera recherchée par tous, en sorte que nous tiendrons en réalité la balance du pouvoir. D'ailleurs, je dois dire que je crois que nous n'avons rien à craindre de ce côté. Jusqu'à présent, j'ai remarqué que les intérêts matériels étaient pour beaucoup dans la formation des partis, et que la